

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 12 avril 2022 à 19 h 30.

**SONT PRÉSENTS :**

- M. Ghislain Nadeau, maire;
- M. André Masson, conseiller;
- Mme Nadia Caron, conseillère ;
- Mme Nathalie Dion, conseillère;
- M. Martin Veilleux, conseiller;
- M. Rémi Roy, conseiller ;
- M. Stéphan Roy, conseiller.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

- Mme Manon Lampron, directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

-----  
Certificat de signification

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis de convocation dans les délais en laissant une copie à tous.

Manon Lampron  
-----

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.  
-----

**RÉSOLUTION 2022-04-025**

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Masson

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 12 avril 2022 à 19h, soit adopté tel que proposé.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

**RÉSOLUTION 2022-04-026**

Ouverture d'une marge de crédit pour des projets financés par le programme TECQ

-----  
CONSIDÉRANT QUE la programmation de travaux version n° 1 soumise dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023) a été acceptée le 20 mai 2021 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et par le ministère des Transports ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux prévus sont d'un montant de 875 000 \$

CONSIDÉRANT QU'il convient d'obtenir un financement temporaire de ces travaux afin d'assurer des liquidités suffisantes pour les opérations courantes ;

CONSIDÉRANT QUE les disponibilités financières sont actuellement insuffisantes pour permettre les opérations courantes ;

CONSIDÉRANT QU'il est possible d'obtenir une marge de crédit de 875 000 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux

APPUYÉ par le conseiller Stéphan Roy

D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'ouverture d'une marge de crédit à la Banque Nationale d'un montant de 800 000 \$ afin de pallier au manque de liquidité jusqu'au versement de l'aide financière octroyé dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.

D'AUTORISER le maire, M. Ghislain Nadeau, et la directrice générale par intérim à signer tous documents afférents, le cas échéant.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**RÉSOLUTION 2022-04-027**

Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dion

APPUYÉE par le conseiller Stéphan Roy

QUE la séance soit levée.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

-----

Et la séance est levée à 19 h 37.

\_\_\_\_\_  
**GHISLAIN NADEAU, maire**

\_\_\_\_\_  
**MANON LAMPRON, directrice générale et greffière-trésorière par intérim**